


Article R4512-7 du Code du Travail, "Le plan de prévention est établi par écrit avant le commencement des travaux dans les deux cas suivants :

1° Dès lors que l'opération à réaliser par les entreprises extérieures, y compris les entreprises sous-traitantes, représente un nombre total d'heures de travail prévisible égal au moins à 400 heures par an, que les travaux soient continus ou discontinus [...].

2° Quelle que soit la durée prévisible de l'opération, lorsque les travaux à accomplir figurent sur la liste des travaux dangereux, fixé par l'Arrêté du 19 mars 1993.

Entreprise Utilisatrice (=entreprise d'accueil)		Entreprise Extérieure	
Raison sociale : BOTTE FONDATIONS		Raison sociale : GENIE FLEXION	
Adresse : 1 rue E. Imbert de la Phalecque 59160 LOMME		 Adresse : Agence de Lesquin 61 impasse de la Ferme Cardon rue de la Croix Bougard CRT 1 59810 Lesquin Tél : 03 20 10 90 00 - Fax : 03 20 95 27 56 RCS Bobigny 438 107 666	
Lieu de l'opération : Centre Technique de Lomme			
<b>Personne à contacter sur le site :</b> Amaury DUCHAUSSOY 06 09 48 56 79 Victor DE OLIVEIRA 06 18 72 57 00			
Horaires d'ouverture : Lundi à Jeudi : De 7h00 à 12h et de 13h à 16h30 - Vendredi jusqu'à : 12h30			
Plan de prévention :		<input checked="" type="checkbox"/> Annuel <input type="checkbox"/> Ponctuel du : ...01/01/2026.....au : .....31/12/2026.....	
Travaux effectués par l'Entreprise Extérieure :			
Nature des travaux : Réparation de flexibles et raccords hydrauliques. Remplissage et purge de circuit hydraulique		Effectif prévisible : 1 à 2 personnes	
Lieu d'intervention : Atelier mécanique / Parc		Horaires de travail : Horaires d'ouverture du centre technique	
		Total d'heures de travail : Interventions ponctuelles	
		Nom et coordonnées du chargé de mission :	
Sous-traitants de l'Entreprise Extérieure :			
Nom de l'entreprise :		Date d'arrivée sur le site :	
Adresse :		Date prévisible de départ :	
Opérations sous traitées :		Effectif prévu sur le site :	
Inspection commune avant le début de l'opération (Art. R4512-2 du Code du travail)			
Inspection commune à effectuer avant le début de l'intervention avec une personne de l'équipe mécanique.			

Locaux mis à disposition par l'Entreprise Utilisatrice	Documents remis et commentés donnés par l'Entreprise Utilisatrice															
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Vestiaires <input checked="" type="checkbox"/> Local de restauration <input checked="" type="checkbox"/> Lieu de stationnement <input type="checkbox"/> Lieu de stockage (produits, matériaux, ...) Autre .....	<input type="checkbox"/> Livret d'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Plan du site <input checked="" type="checkbox"/> Consignes de circulation et de stationnement sur le site <input checked="" type="checkbox"/> Consignes de sécurité / évacuation / secours <input type="checkbox"/> Règlement intérieur Autre .....															
Répartition des services à effectuer (EU/EE)																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>EU</th> <th>EE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Balisage de la zone de travail</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Eclairage de la zone de travail</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Accès sécurisé au poste de travail (échelle interdite)</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nettoyage de la zone de travail</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		EU	EE	Balisage de la zone de travail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eclairage de la zone de travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès sécurisé au poste de travail (échelle interdite)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nettoyage de la zone de travail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	EU	EE														
Balisage de la zone de travail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>														
Eclairage de la zone de travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
Accès sécurisé au poste de travail (échelle interdite)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>														
Nettoyage de la zone de travail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>														

Consignes générales	Obligations préalables au démarrage des travaux / Habilitations / Permis ...	
<input checked="" type="checkbox"/> Port du casque <input checked="" type="checkbox"/> Port des vêtements de travail <input checked="" type="checkbox"/> Port des chaussures / bottes de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Port des gants de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Port des lunettes de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Autre équipement de protection : Préciser : Harnais dans la nacelle	<input type="checkbox"/> Permis de feu <input type="checkbox"/> Coupure réseau <input type="checkbox"/> Consignation électrique <input type="checkbox"/> Habilitations électriques <input type="checkbox"/> Utilisation de produits dangereux <input type="checkbox"/> Prêt de matériel : Préciser : ..... Si besoin : prêt de nacelle avec chauffeur	<input type="checkbox"/> Travaux à risques particuliers (liste en annexe) <input type="checkbox"/> Travail en équipe alternantes jour/nuit <input type="checkbox"/> Travaux bruyants > 80 dbA <input checked="" type="checkbox"/> Travail en hauteur : Préciser type de matériel utilisé : Nacelle PEMP, 3 marches, PIRL... <input type="checkbox"/> Travail isolé <input type="checkbox"/> Autre : Préciser .....

### EN CAS D'ACCIDENT

Moyens de secours - **ALERTER**

18  
**POMPIER**

15  
**SAMU**



112  
**Toutes Urgences depuis un portable**

### Dispositions générales

L'entreprise extérieure reconnaît avoir reçu les consignes de sécurité du site et en avoir pris connaissance.  
 Le chef de l'entreprise extérieure ou son représentant désigné s'engage :

- à exécuter les mesures décidées qui le concernent dans ce plan de prévention,
- à informer son personnel intervenant sur le site, des consignes générales à respecter par les entreprises extérieures et des mesures prises dans le plan de prévention,
- à informer la collectivité ou l'établissement public utilisateur de l'intervention éventuelle de nouveaux sous-traitants ou en cas de modification significative des informations à porter sur ce plan de prévention.

Toute information modifiant ce plan de prévention sera annexé ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau plan de prévention.

Entreprise Utilisatrice (=entreprise d'accueil)	Entreprise Extérieure
Nom : DUCHAUSSOY Amaury Date : 03/01/2026 Signature : 	Nom : LOUAGE Date : 21/05/26 Signature : 

DESCRIPTION DES PHASES D'ACTIVITE, IDENTIFICATION DES RISQUES, ET MOYENS DE PREVENTION MIS EN PLACE						
Description des phases de travail = Modes opératoires et moyens employés	Risques	Entreprise génératrice du risque		Mesures de prévention	Ent. en charges des mesures de prévention	
		EU	EE		EU	EE
Circulation — déplacement	Chute de plain-pied	X	X	Se présenter à l'accueil dès l'arrivée sur site Informier le personnel du (des) risque(s) d'interférences Respecter les voie et règles de circulations Baliser la zone d'intervention Signaler les locaux à risque spécifique Respecter le sens de circulation, les limitations de vitesse et le règles de stationnement.	X	X
Présence de grue à tour / pont roulant	Chute d'objet Heurt / écraser par une charge	X	X	Interdiction de survole de la zone d'intervention de l'EE Interdiction de changer de zone d'intervention sans prévenir le grutier ou responsable de parc	X	X
Circulations d'engins	Heurt Par un engin ou camions	X	X	Signaler la zone d'intervention Planifier la circulation des engins lors des plages horaires creuses Respecter le plan de circulation établi	X	X
Utilisation d'une plateforme type PIR	Chute de hauteur	X	X	Echelles interdites Baliser la zone d'intervention Mettre en place l'équipement conformément à la notice d'utilisation (garde-corps, stabilisateurs, ...)	X	X

Utilisation d'une nacelle	Chute de hauteur Basculement d'engin		Baliser de la zone d'intervention Conduite de la nacelle par du personnel Botet avec CAES et Autorisation de conduite. Porter les EPI (harnais de sécurité + longe équipée d'un système d'arrêt de chute + choix d'un point d'ancrage stable) En cas d'utilisation sous la grue à tour : - Interdiction de survol par la GAT - Prévenir le grutier avant d'utiliser la nacelle	X  X X X	X  X X
Stockage combustible	Incendie, explosion Risque de déversement Gestion des déchets	X X X	Signaler les stockages de combustibles Rappeler l'interdiction de fumer Moyens de lutte contre l'incendie à proximité (extincteurs...)  Port des EPI (Gants, Lunettes, casque, chaussures de sécurité, bouchons d'oreilles)  Kit antipollution à proximité  Les déchets doivent être mis dans les bacs mis à disposition conformément au tri	X X X X	X X X X

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### INCENDIE



**Gardez votre calme.**  
Déclenchez l'alarme.



Téléphonez au

**18**

Sans prendre de risque, attaquez le feu au moyen d'un extincteur



Dans la chaleur et la fumée, baissez-vous.



**Gardez votre sang froid.**  
Avertir un SST.



Téléphonez au

**15**

#### Indiquez :

- Le lieu de l'accident
- La nature de l'accident
- Le nombre de personnes concernées
- L'état apparent de chaque victime
- Les premiers gestes effectués sur chacune des victimes

### ÉVACUATION



A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :



Suivez les indications des chargés d'évacuation.



Dirigez-vous vers les sorties les plus proches jusqu'au point de rassemblement.



Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.

### POINT DE RASSEMBLEMENT

**PARKING**  
**DE L'AGENCE NORD**



### CHARGÉS D'ÉVACUATION

#### MÉCANIQUE

PERON Loïc

#### ÉLECTROMÉCANIQUE

DENGREMENT Mathieu

#### SOUDURE

BOUFARNANA Abdel

#### MAGASIN

MYLLE GEOFFREY

VANELLE Guillaume

#### ADMINISTRATIF

DUCHAUSOY Amaury

DONNET Arnaud

LESAFFRE Inarid

### SAUVETEURS SECOURISTES

#### BUREAU

DE OLIVEIRA Victor

VANWYNSBERGHE Thierry

#### COUR

BIGOTTE Laurent

KRZYZANIAK Alexis

MACAS Edgar

MASSET Patrick

#### SOUDURE

DEPUYDT Yvan

GRUHS Mickaël

#### MAGASIN

MYLLE Geoffrey

#### ATELIER

LEMAITRE Stéphane



# Bienvenue sur le Centre Technique de Lomme



**Respectez les consignes suivantes**

- Roulez au pas - vitesses réduites
- Gardez-vous en marche arrière
- Signalez-vous à l'accueil

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**



- Casque avec jugulaire
- Lunette de sécurité
- Protections auditives
- Vêtements haute visibilité
- Gants
- Boîtes de sécurité

**Accès Véhicules Lourds :**

- Se stationner sur l'aire d'attente
- Se présenter à l'accueil

**Accès Livraison Magasin 19t :**

- Se présenter à l'accueil
- Se stationner sur l'aire de déchargement du magasin

**Accès Visiteurs**

- Se garer en marche arrière
- Se présenter à l'accueil

Accueil Agence Nord  
 Accueil Centre technique

1/250 **LEGENDE**

Pistes de circulation	Zone interdite survol
Circulation piétons	Zone de stockage
Circulation visiteurs	Clôture chantier
Circulation livraison magasin	Accueil Agence Nord
Circulation poids lourds	Accueil Livraison
Aire d'attente	Accueil Centre Technique
	Point de rassemblement

26